

## SOMMAIRE FORMATIONS JURIDIQUE & SOCIAL

Le Pôle juridique et social du Mouvement des entreprises de France Ile-et-Vilaine vous propose différentes formations, associant apports théoriques et échanges pratiques, de façon à sécuriser vos pratiques professionnelles au quotidien.

### **Harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes : reconnaître, prévenir et réagir**

- Mardi 27 septembre 2022

### **Organiser vos élections professionnelles**

- Mardi 11 octobre 2022

### **Cycle : Gérer le risque juridique et social**

- Risque URSSAF : Mardi 8 novembre 2022
- Risque Pénal et Inspection du travail : Mardi 22 novembre 2022
- Risque Prud'homal : Vendredi 2 décembre 2022

Ces formations, c'est également l'occasion d'un lieu de partage d'expériences enrichissantes entre les participants !

**N'hésitez plus, inscrivez-vous dès la prochaine session !**

**Selon vos besoins, nous pouvons organiser  
des formations en intra-entreprise, sur mesure**

**Contactez-nous, nous construirons ensemble votre projet !**

## HARCÈLEMENT MORAL, SEXUEL, AGISSEMENTS SEXISTES : RECONNAÎTRE, PRÉVENIR ET RÉAGIR

### Objectifs

#### Objectifs généraux

- Savoir reconnaître et comprendre les différents types de harcèlement. Différencier harcèlement moral, harcèlement sexuel et agissements sexistes
- Appréhender le cadre réglementaire et législatif en matière de lutte contre le harcèlement
- Mettre en place les dispositifs destinés à prévenir toute situation de harcèlement
- Déterminer et être en mesure de mettre en œuvre une procédure adéquate en cas de signalement

#### Compétences visées

Acquérir les points clés afin de mettre en place une prévention du risque harcèlement moral, sexuel et agissement sexiste, savoir réagir efficacement en cas de situation avérée.

### Public et pré-requis

- **Profil du stagiaire** : toute personne en charge partiellement ou totalement d'un service ressources humaines ou juridique, personne désignée référent harcèlement sexuel et/ou harcèlement moral, personne en charge des sujets sante-sécurité au travail
- **Prérequis** : aucun

### Formateurs Mouvement des entreprises de France Ille-et-Vilaine

- Pia Le Minoux, Responsable Pôle Juridique et Social du, Master 2 Droit et pratiques des relations du travail
- Emmanuelle Brocchi, Responsable Pôle Environnement, Sécurité, RSE, Master spécialisé éco-conseil

## **PROGRAMME FORMATION**

### **► Harcèlement moral, sexuel, agissements sexistes : reconnaître, prévenir et réagir**

Mardi 27 septembre 2022

#### **08.45 ACCUEIL**

#### **09.00 INTRODUCTION**

#### **09.15 RECONNAÎTRE LES DIFFÉRENTES SITUATIONS DE HARCÈLEMENT**

- Distinguer harcèlement moral et harcèlement sexuel
- Distinguer harcèlement sexuel et agissements sexistes

#### **11.00 LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR**

- Le contexte législatif et jurisprudentiel
- Le référent harcèlement sexuel et agissements sexistes : mise en place, missions
- Le rôle des institutions du personnel

#### **12.30 DÉJEUNER**

#### **13.30 PRÉVENIR LES SITUATIONS DE HARCELÈMENT**

- La prévention des risques et le document unique
- La procédure et les acteurs

#### **15.00 RÉAGIR FACE À UNE SITUATION DE HARCÈLEMENT**

- La procédure et les acteurs
- Les suites à mettre en œuvre : sanctions disciplinaires, licenciement

#### **16.30 CONCLUSION**

#### **17.00 FIN**

## ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

### Objectifs

#### Objectifs généraux

- Se préparer aux modalités d'engagement des élections professionnelles
- Négocier le protocole d'accord préélectoral
- Organiser et sécuriser le déroulement des élections

#### Compétences visées

Acquérir l'intégralité des compétences et connaissances pour organiser les élections du CSE en limitant le risque de contestation ultérieure.

### Public et pré-requis

- **Profil du stagiaire** : toute personne en charge partiellement ou totalement d'un service ressources humaines ou juridique
- **Prérequis** : aucun

### Formateur

- Pia Le Minoux, Responsable Pôle Juridique et Social du Mouvement des entreprises de France Ille-et-Vilaine, Master 2 Droit et pratiques des relations du travail

## PROGRAMME FORMATION

### ► Élections des représentants du personnel

Mardi 11 octobre 2022

#### 08.45 ACCUEIL

#### 09.00 INTRODUCTION

#### 09.15 SE PREPARER À L'ENGAGEMENT DES ÉLECTIONS

- Les enjeux des élections
- Les institutions élues
- Le périmètre des élections
- Le déclenchement des élections

#### 12.30 DÉJEUNER

#### 14.00 LES ÉTAPES DE LA MISE EN ŒUVRE DES ÉLECTIONS

- Elaboration du calendrier préélectoral
- Informer le personnel
- Négocier le protocole d'accord préélectoral
- L'établissement des listes
- Déroulement des élections
- Attribution des sièges
- Focus : la mesure de l'audience

#### 16.30 CONCLUSION

#### 17.00 FIN

## CYCLE : GÉRER LE RISQUE JURIDIQUE ET SOCIAL

- Le risque URSSAF
- Le risque pénal et l'Inspection du travail
- Le risque prud'homal

### Objectifs

#### Objectifs généraux

##### La formation sur le risque URSSAF

- Se préparer au mieux à un éventuel contrôle URSSAF
- Connaître les principaux chefs de redressement
- Répondre au mieux à un redressement

##### La formation sur le risque pénal et l'Inspection du travail

- Connaître les principales situations génératrices d'un risque pénal
- Connaître les périmètres d'action des principaux acteurs : inspection du travail, URSSAF
- Agir pour limiter le risque pénal de l'entreprise

##### La formation sur le risque prud'homal

- Anticiper la naissance d'un contentieux relatif à l'exécution ou à la rupture du contrat de travail en ayant connaissances des points sensibles
- Sécuriser sa pratique pour éviter le litige
- Réagir à une convocation devant le Conseil de Prud'hommes

#### Compétences visées

Acquérir les compétences stratégiques nécessaires pour limiter le risque URSSAF, Prud'homal et pénal en entreprise.

### Public et pré-requis

- **Profil du stagiaire** : toute personne en charge partiellement ou totalement d'un service ressources humaines ou juridique
- **Prérequis** : aucun

### Formateur

- Pia Le Minoux, Responsable Pôle Juridique et Social du Mouvement des entreprises de France Ille-et-Vilaine, Master 2 Droit et pratiques des relations du travail.

## PROGRAMME FORMATION

### ► Le risque URSSAF

Mardi 8 novembre 2022

#### 08.45 ACCUEIL

#### 09.00 INTRODUCTION

#### 09.15 FAIRE FACE À UN CONTRÔLE URSSAF

- L'exercice du contrôle URSSAF et les droits des cotisants
- Les suites du contrôle URSSAF

#### 11.00 LA CONTESTATION D'UN REDRESSEMENT URSSAF

- Intervention de Fabrice Rassouli, Président du Conseil Départemental de l'URSSAF

#### 12.30 DÉJEUNER

#### 14.00 LA SÉCURISATION DES PRINCIPAUX CHEFS DE REDRESSEMENT

- La transaction et la rupture conventionnelle
- Les négociations annuelles obligatoires
- Les avantages en nature
- Les frais professionnels
- Le travail dissimulé
- La prévoyance, mutuelle et retraite
- L'intéressement et la participation

#### 17.00 CONCLUSION

#### 17.30 FIN

## PROGRAMME FORMATION

### ► Le risque pénal et l'Inspection du travail

Mardi 22 novembre 2022

08.45 ACCUEIL

09.00 INTRODUCTION

09.15 LES PRINCIPALES SOURCES D'INFRACTIONS PENALES

- Hygiène et sécurité
- Durée du travail et repos
- Délit d'entrave
- Travail dissimulé
- En lien avec la COVID-19 : l'activité partielle

12.30 DÉJEUNER

14.00 LE CONTROLE DE L'INSPECTEUR DU TRAVAIL

- Les pouvoirs et moyens d'action de l'inspection du travail
- Les suites du contrôle : de la simple observation à l'engagement des poursuites

17.00 CONCLUSION

17.30 FIN

## PROGRAMME FORMATION

### ► Le risque prud'homal

Vendredi 2 décembre 2022

#### 08.45 ACCUEIL

#### 09.00 INTRODUCTION

#### 09.15 SÉCURISATION DES RISQUES LIÉS À L'EXÉCUTION DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Heures supplémentaires et temps de travail
- La requalification d'un CDD en CDI
- Harcèlement

#### 11.00 APPRÉHENDER LA MODULATION DES EFFECTIFS DE L'ENTREPRISE

- Intervention de M. Christian Degny, Président employeur du Conseil de Prud'hommes Rennes

#### 12.30 DEJEUNER EN PRESENCE DE CHRISTIAN DEGNY

#### 14.00 SÉCURISATION DES RISQUES LIÉS À LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Licenciement pour motif personnel :
  - Inaptitude
  - Insuffisance professionnelle
- Licenciement pour motif disciplinaire :
  - Faute simple, faute grave, faute lourde
  - La procédure disciplinaire

#### 17.00 CONCLUSION

#### 17.30 FIN

## MODALITÉS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION – FORMATION

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 35 09028 35 auprès du préfet de la région de Bretagne.

### CONVENTION DE FORMATION

Elle est envoyée avec la confirmation d'inscription au responsable de l'inscription, dès réception de ce bulletin.

### ATTESTATION DE STAGE / DE FORMATION

L'attestation de stage est adressée à l'issue de chaque stage, avec votre facture. L'attestation de formation est transmise au participant.

### ANNULATION – ABANDON

Toute annulation doit être notifiée **par écrit** et nous parvenir au moins 8 jours avant le début du stage. Pour toute annulation effectuée moins de 8 jours avant le début du stage, le Mouvement des entreprises Ile-et-Vilaine facturera un débit de 50 % du prix du stage, montant non imputable sur votre budget de formation. Tout stage commencé est dû en totalité.

### COÛTS

Entreprise adhérente	Entreprise non-adhérente
450 € net de taxe / 1 jour / participant Ce coût intègre les supports de formation.	550 € net de taxe / 1 jour / participant Ce coût intègre les supports de formation.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Partage d'expériences ou de pratiques tirées du quotidien des participants et complété par l'apport pratique et théorique du formateur. Les présentations sous format PDF seront envoyées par mail aux participants après la formation. Les intervenants possèdent l'expérience de l'entreprise, un savoir-faire pédagogique et une expertise du sujet traité.

### HORAIRES ET LIEU

De 8.45 à 17.00  
2 Allée du Bâtiment, RENNES

### INSCRIPTIONS

Compléter un formulaire d'inscription par personne et par formation.

A retourner à : Mouvement des entreprises de France Ile-et-Vilaine, 2 allée du Bâtiment, BP 71657, 35016, Rennes Cédex

Ou par mail à [lydie.gautier@medef35.fr](mailto:lydie.gautier@medef35.fr)

## BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION FORMATION

Thème ..... Date ..... 2022

### ENTREPRISE

Raison sociale .....

Adresse .....

.....

.....

.....

CP .....

Ville .....

Siret .....

APE ..... Téléphone .....

### Responsable formation

NOM .....

Prénom .....

Fonction .....

Tél. direct .....

Courriel direct .....

### Participant à la formation

NOM .....

Prénom .....

Fonction .....

Tél. direct .....

Mobile .....

Courriel direct .....

### MODALITES FINANCIERES

COÛT DE LA FORMATION | Support et déjeuner inclus | Net de taxe | Règlement à réception de la facture.

1 JOUR

450 € | PARTICIPANT | ADHÉRENT

550 € | PARTICIPANT | NON ADHÉRENT

- Ci-joint un chèque n° ..... sur ..... à l'ordre UE35-MEDEF 35
- Par virement IBAN FR76 1558 9351 1300 3606 6124 146 – BIC : CMB RFR 2 BARK.
- Envoyer la facture en ..... exemplaires à l'adresse suivante  
Nom .....

N° et rue.....

Code postal..... Ville.....

Fait à.....

Le.....

Nom du signataire.....

Fonction.....

Signature

Cachet commercial

**Convention de formation** : Elle est envoyée avec la confirmation d'inscription au responsable de l'inscription, dès réception de ce bulletin.

**Attestation de suivi de stage** : Elle vous est adressée à l'issue de chaque stage, avec votre facture.

**Annulation et abandon** : Toute annulation doit être notifiée **par écrit** et nous parvenir au moins 8 jours avant le début du stage. Pour toute annulation effectuée moins de 8 jours avant le début du stage, le Mouvement des entreprises de France Ile-et-Vilaine facturera un dédit de 50 % du prix du stage, montant non imputable sur votre budget de formation. Tout stage commencé est dû en totalité.